

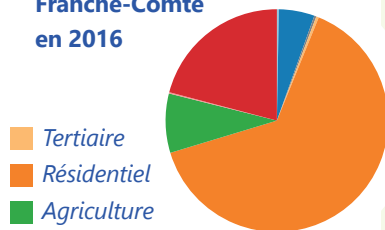
LE MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore.

Composé d'un atome de carbone (●) et d'un atome d'oxygène (●), sa formule chimique est CO.

→ Emissions en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



(Source : Atmo BFC)

→ L'ozone dans l'atmosphère



SOURCES

→ En air ambiant

Le monoxyde de carbone provient des combustions incomplètes. Il est émis en grande partie par le trafic routier et par le chauffage résidentiel/tertiaire.

→ En air intérieur

Le monoxyde de carbone provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'appareils ou moteurs à combustion :

- Chaudières et chauffe-eau
- Poêles et cuisinières
- Cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- Appareils de chauffage d'appoint
- Groupes électrogènes ou pompes thermiques
- Engins à moteur thermique en fonctionnement dans le garage
- Barbecues, appareils de fortune type braseros...

EFFETS

→ Sur la santé

Le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant en prenant la place de l'oxygène dans le sang, et peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

On distingue deux types d'intoxication :

- L'intoxication faible ou chronique : lente, elle se manifeste par des maux de tête, des nausées et de la fatigue.
- L'intoxication grave : plus rapide, elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma voire le décès.

Le monoxyde de carbone provoque chaque année en France plus de 5 000 intoxications et quelques centaines de décès, majoritairement à domicile.

→ Sur l'environnement

Dans l'atmosphère, le monoxyde de carbone peut se combiner avec l'oxygène de l'air pour former du dioxyde de carbone. Il participe, avec les oxydes d'azote et les COV, à la formation du « mauvais » ozone.